

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NANCY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E18000078/54

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Ordonnance du 28 mai 2018

La présidente du Tribunal administratif de Nancy

Vu enregistrée le 28 mai 2018, la lettre par laquelle la commune de Manoncourt-en-Vermois demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

le projet de révision du plan d'occupation des sols et sa transformation en plan local d'urbanisme de la commune de Manoncourt-en-Vermois ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2018 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Claude BESANCON est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à la commune de Manoncourt-en-Vermois et à Monsieur Claude BESANCON.

La présidente,

Pascale ROUSSELLE